

DOSSIER
DE PRESSE

Décisions Modificatives 2020
Orientations Budgétaires 2021

Décision Modificative n°2

La Décision Modificative n°2 est le dernier acte budgétaire de l'année. Elle s'équilibre à 2 035 000 € et comporte **3,5 M € d'autorisations de programme pour les infrastructures routières.**

LES PRINCIPALES DÉPENSES :

– Famille et solidarité

+ 1 152 000 € pour le RSA

+ 150 000 € pour la rémunération des assistants familiaux (augmentation des enfants placés)

290 362 € de prime Covid pour les aides à domicile.

– Aménagement et développement du territoire

Une mesure forte qui bénéficie à l'économie locale, aux entreprises, aux emplois.

3 400 000 € pour accélérer la commande publique auprès des entreprises de travaux publics

120 000 € pour l'acquisition de terrains dans le cadre de l'important chantier du contournement de Villedieu-sur-Indre.

– Aménagement numérique

125 000 € d'autorisations de programme pour la consolidation de 5 pylônes de téléphonie mobile construits au début des années 2 000.

– Soutien aux communes

150 000 € de crédits supplémentaires pour le Fonds d'Action Rurale.

– Soutien au secteur sportif

41 000 € d'acompte sur les subventions 2021 pour soutenir 9 clubs de haut niveau dans l'Indre.

– Tourisme

+ 8 764 € pour le Syndicat Mixte du château de Valençay.

- Agir pour la sécurité - SDIS

Une subvention exceptionnelle de **2,6 M €** permettra le renouvellement du matériel et des travaux dans les Centres de Secours.

$$\begin{aligned} & \text{INVESTISSEMENT 2020} \\ & \text{Montant des Autorisations de Programme} \\ & \quad = \\ & \text{Budget Primitif + Budget Supplémentaire + Décision Modificative n°2} \\ & \quad = \\ & \quad \quad \mathbf{55 \text{ M€}} \end{aligned}$$

Débat d'Orientations Budgétaires 2021

Le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) : étape incontournable du cycle budgétaire de la collectivité départementale.

Basé sur des prévisions économiques, il a vocation à dessiner les contours d'un futur équilibre budgétaire pour le Département : prévoir des recettes, chiffrer ses dépenses obligatoires et programmer de nouveaux projets.

En 2021, de nouveaux grands défis à relever !

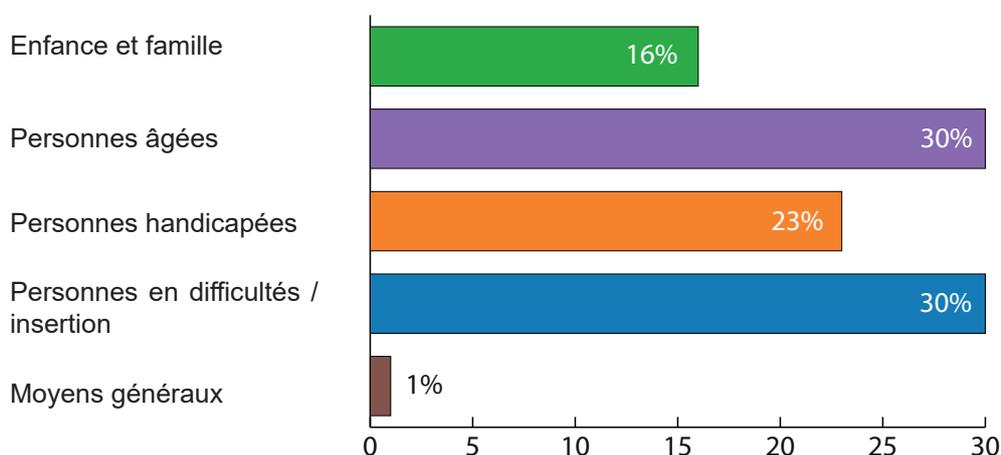
*Un accompagnement renforcé des plus fragiles
et l'ambition d'un territoire toujours plus attractif*

1- LA SOLIDARITÉ : UNE RESPONSABILITÉ ASSUMÉE

Malgré la crise sanitaire, assumer le mieux possible nos missions de solidarités humaines : enfance, famille, aînés, personnes en situation de handicap, personnes fragiles en situation de précarité.

Les dépenses devraient dépasser les **132 M€**, soit les **2/3** de notre budget de fonctionnement

Répartition :



– **RSA** : **5 630** allocataires en août 2020 (**+392** par rapport à janvier) un indicateur national très significatif de la santé économique et sociale du pays qui doit nous mobiliser tout particulièrement. À noter le désengagement de l'État d'années en années avec un reste à charge pour le Département qui a progressé de 25 M€ en 10 ans.

– **PERSONNES ÂGÉES** : **39 M€** (Allocation Personnalisée d'Autonomie, l'accompagnement des EHPAD et le Programme d'Intérêt Général (PIG) adaptation de l'habitat)

– **PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP** : **1300** bénéficient de la Prestation Compensation du Handicap. Une enveloppe de **31 M€** est prévue pour 2021. Un nouveau schéma sur le handicap sera proposé en début d'année.

– **DOMAINE DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE** : augmentation du nombre d'enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance, avec actuellement **628 enfants accueillis** (+14 par rapport à 2019, + 44 par rapport à 2018, + 103 par rapport à 2017).

Cela s'explique par :

- la prise en charge des **Mineurs Non Accompagnés** (89 sont actuellement pris en charge)
- une cohabitation familiale « forcée » par le confinement nécessitant plusieurs placements

LA SOLIDARITÉ DU CÔTÉ DE L'INVESTISSEMENT :

3,6 M€ affectés aux EHPAD d'Issoudun, Châtillon-sur-Indre, La Châtre et Levroux et les foyers d'Atout Brenne, Saint-Benoît-du-Sault, Saint-Gaultier, du foyer de Cluis de l'ADAPEI et des PEP de La Châtre et Levroux.

2- AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE & ATTRACTIVITÉ : 2021 , ANNÉE RECORD !

Pour accompagner nos entreprises et ainsi préserver au maximum l'emploi, le Département continue la modernisation de ses infrastructures routières et bâtementaires par un plan d'investissement jamais atteint et particulièrement ambitieux représentant une enveloppe totale de **63 M€**.

INDRE
LE DÉPARTEMENT

Orientations Budgétaires 2021

63 M€ : chiffre record pour les investissements !
(routes, numérique, bâtiments...)

The infographic features a stylized illustration of a town with various buildings, a telecommunications tower, and a white car on a road. A sun is visible in the upper right corner.

- Nous assisterons en 2021 au lancement de deux opérations majeures, à savoir :

- **La poursuite du déploiement de la fibre à domicile.**

2021 : année d'achèvement de la 1ère phase pour 70 % de la population et préparation de la 2e phase (2021-2025 : 100 % de la population) d'un coût de **130 M€**. Un chantier colossal qui, couplé avec les **35 nouveaux pylônes** de téléphonie mobile entre 2018 et 2023 devrait considérablement moderniser le territoire.

- Le démarrage du **Contournement de Villedieu-sur-Indre**, un chantier de 25 M€ entièrement financé par le Département.

- Mais aussi :

- Le création d'un nouveau fonds pour la **vidéo protection** en partenariat avec la Gendarmerie Nationale, répondant à la préoccupation des maires.

- Le maintien sur l'année 2021, des **fonds thématiques à guichet ouvert au bénéfice des communes**. Une nouvelle hausse de **2 %** pour le **FAR** et le **FDAU (+ 10,2 % en 5 ans)** sera proposée et une enveloppe de plus d'**1 M€** sera consacré à l'eau potable.

- Un budget d'investissement sera en forte hausse pour nos **collèges (9,2M€)** sont ainsi prévus, plus du double par rapport à 2020).

- Une enveloppe d'**1,8 M€** pour la création et la réhabilitation des **équipements sportifs**.

- Une subvention exceptionnelle pour le **Service Départemental d'Incendie et de Secours** avec la poursuite du renouvellement du matériel et des travaux sur les centres d'Ardentes, Le Blanc, Saint-Benoît-du-Sault, Mézières-en-Brenne et Ecueillé.

Ainsi, entre le montant de nos investissements propres et les projets réalisés par les tiers grâce à nos subventions, ce sont 100 M€ de travaux générés sur notre territoire, au bénéfice de nos entreprises et de nos emplois.

- MAINTIEN des lignes budgétaires dédiées à la Culture, au Sport, à l'Agence d'Attractivité de l'Indre.

- MAINTIEN des aides aux **750 associations indriennes** qui animent l'ensemble du territoire.

- POURSUITE DES SOUTIENS à l'enseignement supérieur et aux agences départementales. Cet accompagnement fidèle permettra la continuité d'actions performantes, dans les domaines notamment de l'habitat, de l'environnement, de l'assainissement, des énergies et de l'éducation...

- Des actions nouvelles

- Nouveau Pass Culture à destination de nos **9500 collégiens** d'une valeur de **36 € par an** pour l'achat de livres, de tickets de cinéma, de spectacles et de loisirs.
- Nouvel Espace Numérique de Travail dans les collèges qui sera opérationnel en début d'année suite à l'abandon par le Ministère de l'Education Nationale de l'ENT ENVOLE.
- NOUVEAU fonds destiné à soutenir les besoins en investissement des associations. Ce fonds d'aide à l'investissement représente une enveloppe de **130 000 €**.

2020 confirmera aussi notre soutien sans faille aux communes et à leur groupement.

Preuve en est, les Fonds d'Action Rurale (FAR) et le FDAU augmenteront de **2 %**, ce pour la 4e année consécutive !

Rapport en matière d'égalité entre les femmes et les hommes (2019), le Département de l'Indre est bon élève !

La Collectivité poursuit et développe une culture d'égalité. On peut noter globalement une impression d'assez bien vivre au travail qui ressort d'un absentéisme moyen une nouvelle fois bien en-deçà de la moyenne nationale au sein de la Fonction Publique Territoriale.

2021, c'est aussi :

- **l'année du lancement de dossiers structurants**, tels par exemple la restauration des tours du **Château de Valençay**, la modernisation d'**EHPAD**, l'effacement de **passages à niveaux sur la ligne POLT**, les aménagements de la **RN151 et la digue de Saint-Benoît-du-Sault** (ces dossiers sont en attente de validation de financements complémentaires de l'État et de la Région).
- **l'année de grands événements culturels et sportifs**, tels que l'arrivée d'une étape du Tour de France le 1er juillet, le Département prenant en charge l'intégralité de la facture à Amaury Sport Organisation.

Le
de TOUR
France

